

FCL – Réunion du Conseil d'administration

Compte rendu réunion du Conseil d'administration du 28/02/2018 à 17H00

Présents:

CALLAMAND Robert, DEROIN Jean Michel; DUQUERROY Jean Jacques, FOUCAUD Frédérique, JOUBERT Michelle, LAFFONT Claudine, POITIERS Alain

DUQUERROY Joëlle, PARTHONNAUD Jean Luc, VIALLE Nadine

Excusés: DUSSARP Josiane

Ordre du jour :

1. CR du précédent CA du 31/01/2018
2. Point financier
3. Information sur les manifestations à venir
 - Expo photo des Samedi 17 et Dimanche 18 mars 2018
 - Gala de danse du Samedi 16 juin 2018
 - Concert Chorale du Vendredi 25 mai 2018
 - Fête de la musique du Dimanche 24 juin 2018
 - Tournois de Tarot
4. Info sur les activités
 - Activités Karine VILLARD / Katia CAMBRONE
5. Vos questions

Compte-rendu:

1. CR du précédent CA du 31/01/2018 = adopté
2. Point financier par Jean Jacques (Cf annexe)

Présentation de la situation budgétaire au 31 janvier 2018.

Pour l'année prochaine le CA décide de demander uniquement des règlements par chèques et de ne plus utiliser les prélèvements.

Jean-Jacques évoque de prendre en compte le montant du bénévolat. Mr PARTHONNAUD propose de nous fournir le coût estimé de la charge du bâtiment par la municipalité.

Cette information nous permettra de sensibiliser les adhérents sur l'implication de la municipalité dans le fonctionnement de notre association.

3. Bilan des inscriptions au 27 février 2018
 - 328 adhérents
 - 260 femmes - 68 hommes
 - 133 de l'Isle d'Espagnac
 - 86 de 16 ans et moins
 - 242 de plus de 16 ans
 - 139 de 60 ans et plus

4. Contrat téléphone: voir avec d'autres opérateurs par rapport au coût.

5. Manifestations Expo photo

Aura lieu les 17 et 18 mars 2018.

Animé par Yves DELERIS et Claudine LAFFONT

La municipalité collabore à cette manifestation en présentant du 12 au 23 mars, un " PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE" réalisé en collaboration avec l'association BarroPhoto.

- des œuvres de Barro Objectif dans le jardin Mitterrand
- des œuvres de photographes professionnels dans la petite salle de la médiathèque

La mairie se chargera de faire la publicité et de tirer des affiches.

Appel à bénévolat pour

- a. Mettre en place le matériel le Vendredi à 9H00 à Brassens
- b. Proposer des amuse-gueules pour le vernissage le vendredi
- c. Tenir l'accueil à l'entrée et recevoir les votes le samedi et le dimanche
- d. Tenir la buvette le samedi et le dimanche
- e. Proposer de faire des crêpes pour la buvette
- f. Proposer des amuse-gueules pour la remise des prix le dimanche
- g. Ranger le matériel le dimanche soir à 19H00

6. Activité Chorale:

Le nombre d'adhérents est de 26 à ce jour.

La chorale propose un concert le Vendredi 25 mai 2018 à 20H30 à l'église de L'Isle d'Espagnac et invite la chorale d'Entraignes de Saint Michel dirigée par Michel RENOUE.

7. Manifestations Gala de danse

Prévue le Samedi 16 juin 2018 à l'espace Georges Brassens.

La soirée Activité Danse est maintenue, Fanny est d'accord.

Pas de détail pour l'instant. Il n'y a pas de coordinateur.

8. Manifestations Fête de la musique

Prévue le dimanche 24 juin 2018 après-midi. Lieu à préciser

Pas de détail pour l'instant. Il n'y a pas de coordinateur.

9. Manifestations Tournois de Tarot.

4 dates proposées par Alain en fonction du calendrier départemental:

- Vendredi 27 avril de 13h30 à 19h00
- Vendredi 29 juin de 13h30 à 19h00
- Vendredi 31 août de 13h30 à 19h00
- Vendredi 30 novembre de 13h30 à 19h00

Problème de salle. Impossible d'avoir la petite salle Brassens le Vendredi.

Robert se renseigne pour la salle de l'APPEL (avenue de Montbron).

10. Info sur l'activité Gymnastique

Karine ne peut plus assurer son activité le Lundi à 18H30.

Elle a proposé le Vendredi soir qui a été refusé par l'ensemble des adhérents qui ont répondu au mail du FCL.

Les activités de Karine sont

- Lundi à 20H30 Fitness Salle FCC
Question: Il n'y a que 8 personnes. Peut être, l'activité pourrait se faire au FCL.
- Mercredi 9h00 APPT Salle François Mitterrand
- Mercredi 10H00 Gymnastique Salle François Mitterrand

Katia CAMBRONE assure l'intérim jusqu'à la fin de la saison

- Lundi à 18H30: Gymnastique Salle FCC

Questions diverses

11. Clés Salle FCC.

Jean Michel DEROIN demande de pouvoir disposer d'une clé supplémentaire pour l'activité animée par Katia. Réponse favorable de Mr PARTHONNAUD.

12. Activité Mélo di'Arté

Le FCL prête les salles du bâtiment à l'association Mélo di'Arté le Dimanche 11 mars.
L'association Mélo di'Arté est une association dont le siège social est à L'Isle d'Espagnac.
La présidente de l'Association Mélo di'Arté est adhérente au FCL.

13. Petit agenda distribué par la municipalité.

Nadine VIALLE répond à une question de Jean Jacques sur les informations mentionnées dans le petit agenda distribué par la municipalité. Le FCL devra communiquer les informations avant la fin de l'année 2018.

14. Jean Michel informe qu'un livre sur L'Isle d'Espagnac est en vente à la mairie au prix de 18,50 euros. Le montant de la vente est remis au FCL.

15. Travaux Salle Georges Brassens.

Mr PARTHONNAUD nous informe que les travaux de la salle commenceront en septembre 2018.

Prochaines dates

- Prochain CA: Mercredi 28 mars 2018 à 17H00 au FCL
- Concert Chorale église L'Isle d'Espagnac le Vendredi 25 mai 2018 à 20H30
- Gala de danse – Samedi 16 juin 2018
- Fête de la musique - Dimanche 24 juin 2018
- Tournoi de tarot - Vendredi 27 avril 2018
- Tournoi de tarot - Vendredi 29 juin 2018
- Tournoi de tarot - Vendredi 31 août 2018

Président

Jean Michel DEROIN



Secrétaire

Claudine LAFFONT



FCL l'Isle d'Espagnac

CA du 28 février 2018

Situation budgétaire au 31 janvier 2018

En avant propos il est bon de rappeler que notre exercice comptable commence le 1er septembre et se termine le 31 août de l'année suivante.

Au 31 août 2017 le compte de résultat présentait 99 610 € de recettes pour 111 473 € de dépenses. Soit un déficit important pour l'exercice de 11 863 €, absorbé par la réserve associative. Ce fond associatif s'élevait à 25 789 € au 1er septembre 2016. La perte représente donc 46 % de la réserve.

Nos besoins financiers sont à court terme. (Règlement des factures des autos entrepreneurs, salaires, charges sociales, et autres frais de fonctionnement, internet, téléphone, etc ...)
Les frais, concernant le bâtiment, sont actuellement, pris totalement en charge par la municipalité. Par ailleurs nous n'avons pas d'emprunt.

Constations faites lors de la prise en main de la gestion de l'association par le Président et les membres du bureau mi septembre 2017 :

- L'association ne pourra plus à court terme (1 an ½) honorer la totalité des salaires et charges sociales,
- Ne peut plus assurer des dépenses de fonctionnement des ateliers et de l'association,
- N'a aucune capacité d'autofinancement.

Décisions :

- Diminuer les charges de personnels (En effet le salaire de la secrétaire et charges afférentes, n'est pas couvert par la subvention municipale et les cotisations des adhérents).
- Rechercher un équilibre financier des ateliers pour lesquels les animateurs sont rémunérés,
- Supprimer les activités dont le déficit met en péril l'avenir de l'association,
- Reconstituer notre fond associatif à hauteur du tiers de nos dépenses, soit environ 30 000 euros.

La mise en œuvre de la réduction du temps de travail de la secrétaire. a fait l'objet de conflits et de polémiques au sein du précédent C.A.

La secrétaire n'acceptant pas la proposition, d'un temps partiel de 10 h par semaine, puis refusant la rupture conventionnelle, une procédure de licenciement économique a été engagée.

Constats :

Au départ précipité de la secrétaire nous avons constaté qu'aucune note écrite existait, tant sur le fonctionnement des logiciels administratifs et comptables, que sur l'organisation générale. Egalement pas de sauvegarde informatique depuis 2015.

A noter les compétences et la disponibilité de Jean-Michel, pour faire tourner et réorganiser l'outil informatique.

Le logiciel de comptabilité adapté aux entreprises a été délaissé au profit d'un logiciel spécifique aux associations. « Basi-Compta » logiciel en ligne dont la sauvegarde est assurée, il ne nécessite pas d'installation particulière sur les ordinateurs. Seule une connexion internet est indispensable pour son utilisation.

Mise en place fin novembre 2017.

Coût annuel 50 €.

Les règlements :

Actuellement les adhérents peuvent régler en 1 fois 3, 5 ou 9 neuf fois. Soit en espèces, chèques bancaires ou prélèvements, ou le mixe des 3.

C'est une usine à gaz.

Les prélèvements coûtent chers : Abonnement au système 225,00 € par an.

Puis chaque opération est facturée 0,28 €.

Et je ne parle pas des impayés qui nous sont également facturés ... 11,90 €

De plus il faut saisir les éléments pour la banque (RIB échéancier etc.), et notifier mensuellement l'accord de prélèvement.

Nous vous proposerons lors d'un prochain Conseil de supprimer ces prélèvements, pour le règlement de la cotisation d'adhésion par chèque, puis les activités trimestriellement par chèque bancaire également.

Salaire de la secrétaire et licenciement :

Pour la période du 1er septembre au 21 novembre le montant des salaires versés, charges sociales et indemnités de licenciement s'élèvent à 19 379,47 euros.

dont coût du licenciement :

Indemnité de licenciement et charges sociales afférentes :	6 924,38
Indemnité pôle emploi (CSP) :	5 774,48
Total coût licenciement :	12 698,86

Effectifs de l'association :

328 adhérents, dont 260 femmes et 68 hommes

133 personnes résident à l'Isle d'Espagnac

86 ont moins de 16 ans

242 ont plus de 16 ans

139 ont 60 ans ou plus.

Au 15 novembre 2017 le nombre d'adhérents s'élevait à 292 personnes.

Les ateliers Anglais et Tarot nous ont apporté 16 nouveaux adhérents

Une baisse du nombre d'adhérents se confirme depuis 2012

- 2012 - 425
- 2013 - 375
- 2014 - 421
- 2015 - 331
- 2016 - 375
- 2017 - 350

Compte de résultat au 26 février 2018

A mi-exercice nous avons réalisé environ 50 % du prévisionnel.

Les 2 grandes masses financières sont actuellement les salaires et les indemnités contractuelles des prestataires.

Les charges de personnel vont maintenant diminuer. En effet les charges dûes au licenciement seront absorbées au 30 avril prochain. (Plus de salaire pour la secrétaire depuis le mois de décembre).

Une projection des salaires (Février à août) pour les 2 autres animatrices salariées, s'élève à 6 300 €

Pour les prestataires l'évaluation s'élève 25 000 € de février à août.

Conclusion

Nous venons de vivre une période difficile.

Cependant j'ai trouvé une ambiance apaisée au sein de ce nouveau C.A., ce qui nous a permis de travailler sereinement.

Pour moi redresser la situation était un challenge intéressant.

Sommes-nous en bonne voie ? Je l'espère.

Après avoir reconstitué le fond associatif, nous pourrions envisager un meilleur avenir.

De cette expérience il faut dire que nous ne pouvons pas rémunérer un salarié à temps plein.

Après 6 mois d'une présence quasi quotidienne je peux dire que nous n'avons pas reçu en moyenne plus d'un appel téléphonique par jour.

La masse de travail, en éliminant les usines à gaz, ne justifie nullement un salarié à temps complet. De plus le côté pervers de cette situation, nombreux se sont détourné de leurs engagements, en donnant à la secrétaire des tâches qui devaient leur incomber.

Même si cela est plus confortable pour un Président ou un Trésorier, n'hésitez pas à poser des questions, exprimer votre désaccord si nécessaire. Nous souhaitons des personnes qui s'impliquent et qui peuvent apporter des idées nouvelles.

Pour le bilan 2017 – 2018 nous mettrons en œuvre les contributions volontaires.

C'est à dire quantifier la mise à disposition gratuite des biens et prestations de la commune.

Quantifier également le bénévolat.

Suivi Budget

Foyer Culture et Loisirs

CHARGES				PRODUITS					
	Prévisions 2017-2018	Réalisé au 26/02/2018			Prévisions 2017-2018	Réalisé au 26/02/2018			
60	ACHATS	4 420,00	2 036,03	46,06%	70	PRESTATIONS DE SERVICE	72 000,00	39 084,64	54,28%
	FOURN.ENTRETIEN ET PETIT EQUIPEMENT	1 720,00	890,32			PRESTATION DE SERVICE	72 000,00	39 044,64	
						VENTE DE MARCHANDISES		40,00	
	ACHATS ALIMENTAIRES	2 500,00	1 211,71						
	AUTRES FOURNITURES	200,00	134,00						
61	SERVICES EXTERIEURS	4 030,00	555,78	13,79%					
	LOCATIONS	200,00			74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	18 000,00	0,00	0,00%
	ENTRETIEN REPARATION	100,00				SUBVENTIONS MAIRIE	18 000,00		
	ASSURANCES	2 000,00	303,78			SUBVENTIONS D'EQUILIBRE			
	DOCUMENTATION	500,00							
	PREST GESTION PERSONNEL	1 230,00	252,00						
62	AUT SERVICES EXTERIEURS	44 440,00	16 878,88	37,98%					
	PERSONNEL EXTERIEUR	42 900,00	15 881,41						
	ANNONCES-INSERTIONS	180,00	117,23		75	AUT.PRODUITS GESTION COURANTE	6 500,00	7 344,90	113,00%
	CADEAUX	30,00				COTISATIONS ADHESIONS	6 500,00	7 344,90	
	MISSIONS PERSONNEL	100,00	21,72						
	FRAIS DEPLTS BENEVOLAT				76	PRODUITS FINANCIERS	50,00	27,23	54,46%
	FORMATION DES SALARIES								
	TELEPHONIE-INTERNET-FRAIS POSTAUX	780,00	523,63		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	130,00	0,00	0,00%
	SERVICES BANCAIRES	450,00	334,89			AUT PRODUITS EXCEPTIONNELS	130,00		
63	IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00			FRAIS DEPLTS BENEVOLAT			
					79	TRANSFERTS CHARGES		1 257,10	
								1 257,10	
64	CHARGES DE PERSONNEL	39 800,00	29 126,02	73,18%					
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL		12 734,72						
	ORGANISMES SOCIAUX	39 800,00	16 391,30						
65	AUT.CHARGES GESTION COURANTE	1 080,00	1 504,85	139,34%					
		1 080,00	1 504,85						
66	CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00						
	INTERETS BANCAIRES	0							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	910,00	434,85	47,79%					
	REMBOURSEMENT ACTIVITES-DONS	910,00	434,85						
68	DOTATIONS AUX AMORTS ET PROV.	2 000,00		0,00%					
	CREDITS POUR DEPENSES IMPREVUES								
	TOTAL DES CHARGES	96 680,00	50 536,41	52,27%		TOTAL DES PRODUITS	96 680,00	47 713,87	49,35%

28/02/2018

Suivi des évolutions.

Ce document prend en compte les remarques suivantes:

- ✓ 23/03/2018 - Mail Monsieur Parthonnaud